

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, je ne sache pas qu'on refuse des emplois aux Indiens qui veulent travailler à Thompson. S'il y a preuve de discrimination à l'égard des Indiens, à cet endroit, je puis assurer l'honorable député que je ferai les instances qui s'imposent.

* * *

L'AGRICULTURE

LA PROPAGATION DE LA ROUILLE DU MAÏS

[Traduction]

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Vu les dégâts considérables causés par la rouille du maïs en Ontario et ailleurs au Canada l'année dernière, le ministre peut-il nous dire si des cas de rouille ont été signalés au Canada cette année et quelle est la situation dans le nord des États-Unis à l'heure actuelle?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas reçu récemment d'information à ce sujet, ni, à vrai dire, à propos de la manifestation de la rouille au Canada, bien que des rapports aient indiqué ces derniers temps qu'elle sévissait dans onze États et risquait de se propager rapidement.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'HORAIRE DU LUNDI 28 JUIN

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. On a discuté des travaux de lundi, et on semble s'entendre sur les propositions suivantes. Le débat du budget serait ajourné à 6 heures lundi, mais le vote sur ce débat serait reporté à 9 h 45. De 8 heures à 9 h 45, nous étudierions les initiatives ministérielles, dont la première serait la motion concernant le département d'État aux affaires urbaines. Nous passerions ensuite à l'article n° 75, concernant la loi sur les juges. Si j'ai raison de croire qu'on s'entend pour reporter le vote de 6 heures à 9 h 45, cette décision pourrait-elle faire l'objet d'un ordre de la Chambre?

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, le ministre a anticipé ce que j'allais dire au sujet de l'ordre proposé. Étant donné que la même situation s'est présentée cette semaine, le ministre pourrait-il faire tenir aussitôt que possible aux partis d'opposition copie de la proclamation, pour que les députés prenant part au débat lundi se renseignent sur le mandat du nouveau département d'État?

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, je serai heureux de faire tout ce que je puis à cet égard.

M. Baldwin: Ce ne sera peut-être pas suffisant.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, nous acceptons qu'un ordre de la Chambre fixe la mise aux voix à 9 h 45 lundi.

M. l'Orateur: Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il en est ainsi ordonné.

• (12.20 p.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LE BUDGET

L'EXPOSÉ DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 23 juin, de la motion de l'honorable E. J. Benson (ministre des Finances): Que la Chambre approuve la politique budgétaire du gouvernement, ainsi que de l'amendement de l'honorable M. Lambert (page 7239).

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, les Canadiens s'attendaient à trouver dans l'exposé budgétaire du ministre des Finances (M. Benson), la réponse à deux questions importantes qui les tracassent. Ils escomptaient tout d'abord que le gouvernement présenterait un programme positif au lieu de simples propositions pour réduire le taux immodérément élevé de chômage qui sévit à l'heure actuelle. Deuxièmement, ils attendaient du ministre des propositions grâce auxquelles on commencerait à appliquer un régime d'impôt équitable au Canada, et à faire disparaître le genre d'injustices dont a traité avec compétence, et dans les détails, la Commission royale d'enquête nommée par l'ancien gouvernement conservateur et dirigée par M. Kenneth Carter. Le ministre ne s'est vraiment pas attaqué à ces deux problèmes. D'après l'exposé budgétaire du ministre, les Canadiens doivent supposer que le gouvernement n'a pas l'intention de s'en occuper sérieusement.

Le nombre des chômeurs au Canada en mai, d'après les chiffres publiés par le Bureau fédéral de la statistique, était de 543,000. Le ministre des Finances se réjouit beaucoup du fléchissement marqué du chômage entre avril et mai. Si nous comparons comme il se doit le taux de mai 1971 à celui de mai 1970, nous nous rendons vite compte que la situation s'est aggravée au lieu de s'améliorer. En mai 1970 il n'y avait que quelque 513,000 chômeurs. En mai 1971 il y en a 30,000 de plus, c'est-à-dire 543,000 en tout. En mai 1970 le taux de chômage désaisonnalisé s'établissait juste à 5.6 p. 100 selon le Bureau fédéral de la statistique. Il est passé à 6.3 p. 100 en mai 1971. A vrai dire, le taux désaisonnalisé qu'ont utilisé le gouvernement et le Bureau fédéral de la statistique n'a jamais baissé au-dessous de 6 p. 100 durant les 12 mois de l'année dernière. Pourtant, le ministre a le toupet de dire aux Canadiens que la situation s'améliore.